



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉPISODE DE VENTS VIOLENTS : LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS A RÉUNI CE MATIN L'ENSEMBLE DES ACTEURS CONCERNÉS

Arras, le 25 octobre 2022

Dimanche soir, des vents très violents engendrés par des tornades ont touché le secteur de Bapaume, occasionnant ainsi des dégâts importants dans 3 communes du département.

Les sapeurs-pompiers ont réalisé hier des opérations de reconnaissance et de sécurisation au sein de ces communes, afin de recenser les personnes devant être relogées :

- **A Bihucourt**, 90 habitations ont été touchées. 42 sont encore utilisables, 48 ne le sont plus. Des dispositifs collectifs d'hébergement ont été proposés mais le relogement à court terme des personnes sinistrées a été assuré par des proches. L'offre des services de l'Etat reste toutefois active.
- **A Hendecourt-lès-Cagnicourt**, 40 habitations ont été touchées. 38 sont encore utilisables, 2 ne le sont plus. 11 personnes appartenant à ces 2 foyers ont été relogées par l'association le Coin Familial, à la demande des services de l'Etat.
- **A Mory**, 6 habitations ont été touchées de façon partielle. Aucun relogement n'a été nécessaire.

Afin d'assurer un suivi de la situation dans la durée, Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a organisé ce jour à la préfecture une réunion, en présence des maires des communes concernées, du président de l'AMF 62, du Conseil départemental du Pas-de-Calais, des représentants de la fédération française de l'assurance (France Assureurs), de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), de l'Union Régionale pour l'Habitat (URH), des bailleurs sociaux, des associations (France Victimes, la Croix Rouge, le Coin Familial), d'ENEDIS, de la gendarmerie nationale, des sapeurs-pompiers et des services de l'Etat.

Le préfet du Pas-de-Calais a demandé aux représentants des assureurs, de l'URH et de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et de la Solidarités (DDETS) d'assurer une présence physique au sein des mairies des communes de Bihucourt et d'Hendecourt-lès-Cagnicourt, afin de répondre aux questions des habitants et de pouvoir proposer un relogement durable à ceux qui en ont besoin. **Cette présence sera effective dès cet après-midi.**

Le préfet a également chargé France Victimes de poursuivre le dispositif de soutien psychologique déployé dès le début des événements, en organisant un suivi sur place en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France. Un soutien juridique aux victimes sera en outre assuré par l'association, en lien avec les maires.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Le préfet a réaffirmé aux maires des communes impactées le soutien total des services de l'Etat. Tous les moyens disponibles sont mobilisés pour accompagner au mieux les personnes sinistrées.

Des points de situation seront effectués quotidiennement par le préfet, en lien avec les maires et l'ensemble des services et acteurs mobilisés au service des victimes.